

présente

C'est ici la patience des saints



ici, ceux qui gardent
les commandements de Dieu
et la foi de Jésus

Dans la série **Verités Restaurées** « La bonne nouvelle »

Edition 2013





La Révélation de la Septième Heure

www.petit-livre-ouvert.com

www.youtube.com/user/petitlivreouvert



Dans la série
Vérités Restaurées - Vérités Restaurées - Vérités Restaurées

« La Bonne Nouvelle »

La « Bonne Nouvelle » est aujourd'hui pervertie

Existe-t-il encore de nos jours une « Bonne Nouvelle »

proposée par le Dieu vivant ?

Au moment où le Dieu créateur s'apprête à déverser sur l'humanité, rebelle coupable, une troisième guerre mondiale par laquelle sa sainte colère va s'exprimer, on pourrait en douter. En fait, la « Bonne Nouvelle » se transforme, en notre temps de la fin du monde, en « Mauvaise Nouvelle », ceci à cause de la transformation que la religion rebelle et mensongère lui a apportée, au quatrième siècle, pour le malheur partagé des hommes. Mais rassurez-vous, pour les hommes que Dieu appelle « intelligents » la « Bonne Nouvelle » est encore proposée pour peu de temps.

Où se situe le problème ?

L'homme moderne oublie que cette « Bonne Nouvelle », traduction du mot grec « Evangélos » qui reste obscur sous sa traduction « Evangile », prenait un sens primitif et prioritaire comme s'adressant au peuple Juif soit, à la maison d'Israël.

C'est ce que la Bible nous enseigne de la bouche même de Jésus-Christ.

A l'étrangère qui souhaite l'honorer et le servir, Jésus dit : « *Femme, je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël* ».

Cette priorité d'Israël se justifie par le fait que Dieu l'a créé pour qu'il soit dépositaire de ses oracles, de ses statuts et de ses lois.

Le destinataire type de la « Bonne Nouvelle » qui vient avec le ministère du messie Jésus-Christ est donc, avant tout, un homme instruit par les saintes Ecritures du peuple Hébreu et parmi ces Ecritures se trouvait l'annonce soit, la promesse, de la venue du Messie.

La Bible nous rappelle comment le plan prévu par Dieu s'est pleinement accompli au bénéfice d'un grand nombre de juifs, puisqu'après les apôtres et les premiers disciples, à la fête de la Pentecôte de

l'an 31 après la résurrection de Jésus-Christ, 3000 personnes, environ, se firent baptiser, en son nom, à Jérusalem.

L'Eglise du Christ était posée sur « son rail de lancement ». Elle était doctrinalement propre et pure. Et si l'on considère que, selon Daniel 9 : 24, le Messie est venu pour offrir, aux pécheurs juifs, la « justice éternelle », de la part de Dieu, alors, OUI, la délivrance de la condamnation du péché et celle du péché lui-même étaient bien de merveilles et « Bonnes Nouvelles ».

L'ouverture aux Païens

Dans sa réponse à l'étrangère, Jésus avait dit : « ... *il ne convient pas de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens* ». Ce terme « *chiens* » marquait, et soulignait, la différence que Dieu établissait entre le peuple choisi, instruit de ses lois et le reste de l'humanité souillée par ses pratiques religieuses païennes. Mais parce qu'il est le Créateur de tous, Dieu a prévu de leur offrir, à leur tour, la possibilité d'entrer dans l'Israël spirituel créé sur le messie Jésus-Christ. Ceci, conformément au projet de Dieu révélé à Abraham : « *Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix* ». Et cette *postérité* s'est révélée dans le ministère de l'homme Jésus-Christ. Pendant son ministère, cette ouverture aux peuples païens avait été suggérée par Jésus qui avait dit : « *J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie ; celles-là, il faut que je les amène ; elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul berger* ».

C'est ainsi que Dieu va utiliser, d'une manière particulière, un persécuteur des premiers Chrétiens, Saul de Tarse, qu'il rebaptise Paul, pour apporter la « Bonne Nouvelle » aux peuples païens. Notez toutefois que Paul continuait à donner, à ses coreligionnaires juifs, la priorité dans son ministère. Ce n'est qu'après avoir témoigné auprès des juifs des synagogues des différentes villes qu'il visitait, qu'il trouvait quelques païens réceptifs à son message évangélique. Mais pour bénéficier des avantages rattachés à cette « Bonne Nouvelle » le candidat païen doit accepter de se laisser convertir et il doit, à ce titre, recevoir l'enseignement divin jusque-là réservé aux seuls juifs. C'est ce qu'enseigne Actes 15 : 21 à propos de l'éducation qui doit être donnée aux païens qui se convertissent : « *Car, depuis bien des générations, Moïse a dans chaque ville des gens qui le prêchent, puisqu'on le lit tous les jours de sabbat dans les synagogues* ». En effet, dans l'image donnée par Paul dans Romains 11, il apparaît clairement que, selon la volonté de Dieu, le païen accueilli, au nom de Jésus-Christ, est greffé comme une branche d'olivier sauvage sur le tronc de l'olivier franc dont la racine et le tronc étaient Abraham, le père spirituel des vrais croyants. Et nous ne devons pas oublier que Dieu a dit de lui : « *... Abraham a obéi à ma voix ... il a observé mes ordres, mes commandements, mes statuts et mes lois* ». Et c'est cette sorte de comportement qui fait de lui le père spirituel soit, un type des vrais croyants. Paul confirme cette vérité en mettant en garde, contre l'orgueil, les nouveaux païens convertis soit, greffés sur l'Israël sauvé par Dieu. Et à ce sujet, la Bible est claire, seul Israël sera sauvé. Nous lisons : « *Quand le nombre des fils d'Israël serait comme le sable de la mer, un reste seulement sera sauvé* ». Ces paroles s'appliquent à Israël, dans l'ancienne, comme dans la nouvelle alliance. Il ne suffit pas d'être de l'Israël seulement mais d'être du « *reste* » de cet Israël. L'élimination d'une partie d'Israël nous enseigne que Dieu juge la **valeur** des candidats qui se présentent pour obtenir son salut, ceci jusqu'à la fin du monde. La destruction du peuple juif et de sa nation, par les romains en 70 de notre ère, est venue confirmer le juste jugement de

Dieu contre ceux qui ont refusé de le suivre dans son projet prophétisé. Et l'Israël de Dieu, héritier du salut éternel, s'est prolongé dans la nouvelle alliance par les apôtres et les premiers disciples juifs, convertis à la foi fondée sur « la justice éternelle » obtenue par la mort volontaire du messie Jésus, « ... *l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde* ». Relevez bien qu'il « ôte », le péché lui-même et non sa seule condamnation, car le salaire du péché reste et restera la mort, là où le péché n'aura pas été ôté. Résultant de la transgression de la loi divine, le péché est « ôté », uniquement, par une soumission et une obéissance parfaite à cette divine loi. C'est là, l'œuvre du Saint-Esprit qui convainc le transgresseur de péché et l'invite à changer de comportement ; de désobéissant, il doit devenir obéissant envers Dieu et ses préceptes soit, se convertir.

Ainsi l'Écriture est claire, dans l'ancienne et la nouvelle alliance, l'élu type est le fidèle Abraham et ce choix divin n'est pas innocent car il présente pour modèle un homme paru avant l'établissement du judaïsme, rappelant que le salut n'était pas réservé uniquement au peuple juif de l'ancienne alliance. Abraham était d'origine païenne et c'est sa seule obéissance envers Dieu qui en a fait un modèle de la foi, racine et tronc d'un olivier franc sur lesquels, en sa postérité, Jésus-Christ Dieu a greffé des multitudes de branches d'oliviers sauvages désignant ainsi les croyants d'origine païenne que Paul appelle « *juifs de cœur* ».

Israël sera, seul, sauvé

En déclarant aux juifs : « *Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir* », Jésus nous engage dans une analyse intelligente de la situation. Il le confirme, la loi va rester : « *Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé* », jusqu'à ce qu'il revienne. Sa mort expiatoire ne vient donc rien changer à la loi divine qui continue à révéler la situation pécheresse du transgresseur de cette loi, juif ou païen. Ainsi la connaissance de la loi divine est un critère qui caractérise l'Israël de Dieu jusqu'à la fin du monde, mais seule l'obéissance à cette loi, obéissance rendue parfaite par l'action du Saint-Esprit reçu en Christ, conduit au salut.

Que vient-il accomplir ?

Il vient résoudre le problème du péché car la loi soit, le texte de l'Écriture sainte révèle l'état pécheur mais ne résout jamais, définitivement, le problème. C'est en ce sens que la venue du Messie représente une « Bonne Nouvelle ». Avec sa venue, Dieu apporte une solution définitive, parfaitement efficace, au problème du péché. Jusque-là l'homme pécheur était coupé de Dieu et, dans cette situation, il était conduit à pécher davantage, l'offrande des sacrifices animaliers ne changeait rien à cette situation bouclée comme un cycle infernal. Le péché est hérité par l'hérédité charnelle depuis Adam et Eve.

L'accomplissement

Pour rompre ce cycle infernal, Dieu va utiliser une arme suprême par laquelle il va sublimer son amour pour sa créature. Si l'homme est pécheur, par nature, il faut donc atteindre le défaut de sa cuirasse et toucher son point le plus sensible, son cœur, symbole du centre de ses sentiments. En offrant sa vie humaine, appelée Jésus-Christ, pour payer le prix de leurs péchés, Dieu déclenche, dans le cœur des hommes, une flèche terriblement et merveilleusement efficace ; les cœurs durs « se ramollissent » et se laissent envahir par l'amour venu du ciel. Avant Jésus, l'homme vit pour lui-même ; après lui, il va apprendre à s'oublier lui-même. Son « moi » doit, dans le projet de Dieu, rester enseveli après sa mort par noyade dans l'eau de son baptême. Son alliance avec Dieu, dans le sang du Christ, en a fait son esclave, mot qui définit le statut de ses serviteurs. Aussi est-ce avec intérêt que la version Darby de l'Apocalypse présente ce mot « *esclaves* » là où les autres traducteurs présentent le mot « *serviteurs* ».

En faisant alliance avec Dieu, en Jésus-Christ, le baptisé reconnaît pour Seigneur et Maître le Dieu créateur qui a droit de vie et de mort sur son âme soit, sa personne. Or les morts n'ont plus de volonté personnelle, le corps du mort spirituel, racheté par le sang de Jésus-Christ, n'a donc plus qu'une seule utilité, devenir un instrument de la gloire divine. Celui qui comprend ainsi le projet de Dieu sera, logiquement, rendu incapable de justifier la moindre transgression des lois établies par son Maître qui est aussi son Père. Et ceci vaut pour le juif comme pour le païen, ce qui a conduit Paul, le ministre de Jésus-Christ, a déclaré dans Gal. 3 : 28, qu'en Christ : « *Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ* ». Or, être en Jésus-Christ, c'est appartenir à l'Israël sauvé par Dieu. Et cette appartenance implique des devoirs et des droits, des devoirs que Jésus appelle « *son joug doux et léger* » suggérant les sentiments de celui qui obéit par amour pour son Dieu et des droits comme appartenir au statut d'élu(e). Et à ce titre, pour celui qui se reconnaît dans cette situation et cet état d'esprit, la venue du Messie, notre Seigneur Jésus-Christ, a véritablement été une « Bonne Nouvelle ».

L'accomplissement en Christ entraîne des changements de la loi de Moïse

La mort de Jésus rend inutile les sacrifices animaliers qui le préfiguraient dans les rites juifs. Daniel 9 : 27 déclare : « *il fera cesser le sacrifice et l'offrande* » ; propos repris par Paul dans Hébreux 10 : 5, 6, 7 « *C'est pourquoi Christ, entrant dans le monde, dit : tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, mais tu m'as formé un corps ; tu n'as agréé ni holocaustes ni sacrifices pour le péché. Alors j'ai dit : voici, je viens dans le rouleau du livre il est question de moi pour faire, ô Dieu, ta volonté* ». Paul s'appuyait sur la citation du verset 7 du Psaume 40.

L'instauration des conditions de la nouvelle alliance rend inutile l'observation des fêtes juives qui prophétisaient divers aspects « du programme » préparé par Dieu. En Jésus-Christ toutes ces fêtes prophétiques trouvent leur définitif accomplissement, elles s'éclipsent donc devant sa pleine et souveraine lumière, ayant perdu toute raison logique de leur maintien.

Ce sont là, les seuls changements légitimement apportés à la pratique de la loi divine désignée sous le nom de « loi de Moïse » qui représente les cinq premiers livres de la Bible écrits par ce dernier sous la dictée de Dieu, le 5^{ème}, le Deutéronome ayant été complété, après sa mort, par Josué son successeur. Et

il ne reste, des fêtes de l'Éternel, que la célébration hebdomadaire du saint sabbat du septième jour qui constitue le mémorial de l'œuvre créatrice de Dieu. Il prophétise le grand repos céleste réservé aux vainqueurs du combat de la foi quand, en Jésus-Christ, ils obtiendront d'entrer dans le royaume céleste de Dieu au début du septième millénaire. Là, et seulement là, Dieu et ses élus jouiront ensemble du vrai repos annoncé par le saint sabbat du septième jour.

Mais qu'en est-il aujourd'hui ?

La foi catholique romaine et la foi protestante, sortie d'elle sous ses multiples aspects, portent, toutes deux, l'image du péché qui est, et restera, la transgression de la loi divine jusqu'au retour en gloire de Jésus-Christ. A titre d'exemple, mais pas uniquement, le repos sabbatique sanctifié par Dieu depuis la création, rappelé par le quatrième de ses dix commandements, est continuellement transgressé depuis l'adoption du dimanche ex « jour du soleil » établi par l'empereur Constantin 1^{er}, en 321. Or, l'irrespect du sabbat frustre d'autant plus le Dieu créateur que cette fête de l'Éternel est la seule qui ne disparaît pas dans la nouvelle alliance établie sur le sang de Jésus-Christ. Ainsi, toujours active, la loi divine condamne encore aujourd'hui, et jusqu'à la fin du monde imminente, les religions qui la méprisent et osent, impudemment, la transgresser et le pire est, qu'elles le font en se réclamant de l'amour et de la justice de Jésus. Comprenez-vous alors pourquoi la « bonne nouvelle » va laisser place à la « bombe nouvelle », l'atomique, qui va anéantir, en un instant, des multitudes que Dieu ne peut plus supporter, en divers lieux de la planète, tant l'impiété universelle est grande. Après quoi, la fin du temps de grâce fermera, pour toujours, l'accès à la vie éternelle et les derniers événements annoncés sépareront, pour l'éternité, les hommes, selon les deux buts atteints par les deux chemins présentés par Dieu soit, au retour glorieux de Jésus-Christ ; au bout du bien, la vie ; au bout du mal, la mort, le jugement et l'anéantissement, ceci conformément « au programme » révélé par Jésus-Christ dans son Apocalypse dont les détails sont à découvrir sur ce site.
